



Fiche - Proposition n° 5

Renforcer la sécurité des professionnels de santé libéraux



Les violences et menaces contre les professionnels de santé se sont accentuées depuis le début de la crise sanitaire : violences physiques, violences morales, incivilités, atteintes au matériel, vols... Les actes de violence peuvent intervenir aussi bien au sein du lieu d'exercice du professionnel de santé que lors de ses déplacements.

- **Mettre en place un numéro d'urgence en cas de menace**

Un numéro d'urgence dédié pourrait être mis en place pour porter assistance aux professionnels de santé en cas de danger immédiat.

- **Apporter une aide à l'installation de vidéosurveillance, au bénéfice des professionnels de santé libéraux**

Pour faire face au sentiment d'insécurité que ressentent les professionnels de santé, un système de vidéosurveillance peut être installé afin de sécuriser les lieux d'exercice, le matériel professionnel et le matériel informatique.

Des aides doivent être mises en place pour permettre aux professionnels de santé de s'équiper. Cela pourrait notamment passer par le biais d'une défiscalisation.